

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI 12 FEVRIER 2018 à 20 heures 30**

L'an deux mil dix-huit, le **LUNDI 12 FEVRIER**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel FORTUNE, Maire.

**PRESENTS** : Michel FORTUNÉ – François BERROU – Michel BOUILLON – Cécile CHEVREUIL – Thérèse LETOURNEAU-DORGÈRE – Gilbert FAUCHARD – Roland PAQUET – Michèle ROBERT – Lilian BEGUE – Pierrette LEHAY – Jean-Luc DELLIÈRE – Stéphanie HERVAGAULT – Aurélie VULLO STIENNE – Julie CHARPENTIER – Mickaël COLIBET – Bernard LINAY – Florence LAMBARÉ

Absente excusée : Meggie GENDROT ayant donné pouvoir à Michel BOUILLON

Secrétaire : Pierrette LEHAY

Date de convocation : Jeudi 08 février 2018

Sans observation, le compte rendu de la séance du mardi 09 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

<b>QUESTION 1</b>	<b>PROGRAMME VOIRIE 2018</b>
<b>Délib 2018-02- 12</b>	<b>DEMANDE AIDE AU TITRE DU PRODUIT AMENDE DE POLICE</b>
<b>Délib 2018-02-13</b>	

Gilbert FAUCHARD, responsable VOIRIE rappelle à l'assemblée la décision du 27 novembre 2017 du choix du cabinet de maîtrise d'oeuvre INGERIF pour les travaux de voirie 2018 et de la constitution d'un groupement de commandes avec les communes de Bourgon, Launay-Villiers et Olivet pour la consultation des entreprises et passation d'un marché de travaux groupés.

Sur la proposition de la commission « Voirie », le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de retenir les travaux ci-dessous à savoir :

	PROGRAMME VOIRIE 2018									
	INVESTISSEMENT							Fonctionnement		
	Les basses Fleurardières	La Chellerais	La Maison Neuve	La Genouillerie	Le Domaine	Les Brosses	La Guéretterie	PATA	Place de la Tannerie	TOTAL
Estimation HT	8 005,28	7 277,95	10 492,40	5 863,92	4 611,50	4 061,80	28 281,63	9 840,00		78 434,48
TOTAL TTC	9 606,34	8 733,54	12 590,88	7 036,70	5 533,80	4 874,16	33 937,95	11 808,00	en tranche conditionnelle	94 121,37
	<b>82 313,37</b>							<b>11 808,00</b>		<b>94 121,37</b>

Les travaux ci-dessous seront portés en tranche conditionnelle à confirmer ou pas après ouverture des plis

- Place de la Tannerie
- Les brosses en fonction des résultats de l'étude qu'il faut conduire

SOLLICITE l'attribution auprès du Conseil Départemental de l'aide au titre du produit des Amendes de Police en 2018 pour un montant de travaux de :

Pré étude du cabinet INGERIF .....	250.00 €
Acquisition d'environ 800 m <sup>2</sup> de terrain auprès de Monsieur ROUILLARD .....	1 280.00 €
Frais de bornage par le Cabinet LEGENDRE.....	2 222.50 €
Travaux estimés par le Cabinet INGERIF .....	28 281.63 €
Honoraires de maîtrise d'oeuvre au taux de 5.84 % .....	1 651.65 €
<b>Soit un coût HT de l'opération de .....</b>	<b>33 685.78 €</b>

ARRETE le plan de financement comme suivant pour un montant **TTC de 40 422.94 €**

Subvention au titre du Produit des amendes de police sur la thématique aménagement de carrefour et aménagement de sécurité : 33 685.78 € HT x 25 % .....	8 422.45 €
Autofinancement.....	32 000.49 €

<b>QUESTION 2</b>	<b>COMPTE-RENDU COMMISSION AMENAGEMENT</b>
-------------------	--

Cécile CHEVREUIL, responsable de la commission donne compte-rendu des travaux prévus en 2018

Desherbage au cimetière

Proposition de desherbage avec produit bio à base d'ail de chez JF LERAY pour un coût de 80 €/bidon de 20 l – dilution à 50% (quantité non estimée)

Monsieur le Maire fait part de l'acquisition d'un desherbeur/nettoyeur « steam\_tec » à vapeur par la Communauté de Communes du Pays de Loiron et qui sera mis à disposition des communes moyennant une prestation à l'heure d'environ 15 €

Fleurissement 2018

Plantes annuelles : couleurs vives avec des touches de blanc

Engrais pour rosiers

Remplacement arbustes et plants morts à l'entrée du lotissement de la Beulottière (talus et le long de l'allée piétonne)

20 à 25 plants de romarin rampant et fusains à feuilles persistantes route d'Ernée

Remplacement d'un rosier tige rue de l'Égalité et géraniums au pied ainsi qu'en remplacement du lierre sous arbre Place de l'Acacia

Panneaux de signalisation :

L'installation du panneau de la CCPL a été analysée avec Monsieur BIENACIE de la Vieille Auberge (accrochage au mur et positionnement au-dessous de son enseigne)

Ce panneau sera dédié 50 % aux informations communautaires et 50 % informations municipales.

Le panneau communal contre l'église permettra la diffusion des manifestations des associations et artisans / commerçants du bourg en fonction des disponibilités.

Récompense bénévoles : Cérémonie prévue le samedi 3 mars 10 h 30

Remise d'un livre « Passeur de Lune » et 1 bouteille de poiré

Réfection allées Morfelon / Salais : proposition de refaire 2 kms d'allées sur les deux sites par un arasement des bords d'allées puis apport de pierre 0/20 et si nécessaire d'arène granitique.

Apport également d'arène granitique espace pétanque avec appel aux bénévoles pour l'étaler

Abri bus rue des Chevaux : proposition de transfert de l'ancien abri rue des Glycines en concertation avec le service des transports du Conseil Départemental

Plan différencié de tonte : rencontre avec le CAUE le 20 février à 10 heures à la mairie

Rue des Glycines : taille des arbres

Concours Régional : le conseil municipal est informé sur les points positifs et pistes de progrès à envisager avec un encouragement. L'obtention d'une 2<sup>ème</sup> fleur est largement accessible en continuant et en prenant en compte les observations.

<b>QUESTION 3</b> <b>Délib 2018-02-14</b>	<b>VERSEMENT SUBVENTION à l'ASSOCIATION PALETS</b>
--	--

Roland PAQUET, responsable bâtiments informe l'assemblée que suite à la décision d'affectation du bâtiment de l'ex mairie à l'accueil des structures du Péricolaires et de la micro crèche, l'association PALETS se retrouve sans locaux pour leurs rencontres à l'activité « jeux de palets ».

Aussi des locaux privés pourraient être mis à leur disposition moyennant un prix de location de 150 €/mois auquel s'ajouteraient 140 € d'assurance en tant que preneur.

Le Conseil Municipal considérant que la commune ne dispose pas de locaux disponibles, à l'unanimité

**DECIDE** de verser une subvention auprès de l'association «palets » d'un montant de 1 790 € couvrant les frais jusqu'au 31 décembre 2018.

**S'ENGAGE** à inscrire les crédits au budget 2018 et à autoriser le Maire à mandater cette somme avant le vote de celui-ci pour permettre à l'association le règlement du loyer à compter du 1<sup>er</sup> février.

<b>QUESTION 4</b> <b>Délib 2018-02-15</b>	<b>« PERMIS D'OLIVET » SIGNATURE BONS DE REFUS</b>
--	--

François BERROU rappelle le dossier du permis exclusif de recherches de mines dit « Permis d'Olivet » par la SGZ France, qui envisage de prospecter sur les terres de plusieurs communes de la Mayenne des métaux tels que or, argent, antimoine, zinc, plomb, germanium, indium et autres substances connexes non définies.

Une campagne de bons de refus est menée par Pays de Loiron Environnement.

Aussi sur proposition, le Conseil Municipal unanime :

**AUTORISE** le Maire à signer les bons de refus d'exploitation minière du permis de recherche de mines dit « PERMIS D'OLIVET » sur l'ensemble des parcelles dont la commune est propriétaire. – la liste des parcelles est jointe à la délibération -

<b>QUESTION 5</b>	<b>COMPTE-RENDU REUNION ORGANISATION TEMPS SCOLAIRE ET REFLEXION ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2018</b>
-------------------	---

OTS :Thérèse LETOURNEAU DORGERE donne compte-rendu de la réunion d'information du 5 Février avec les parents des élèves des deux écoles précisant les motivations de la majorité des conseillers au maintien de la semaine à 9 demi-journées sans maintien des TAP à compter de la rentrée 2018.

Il reste à travailler maintenant le fonctionnement de l'avant périscolaire de 16 à 17 heures une fois la position de l'Ecole Saint-Joseph connue.

CENTRE AERE : Information d'une baisse significative, sans identification des raisons, de la fréquentation des enfants au centre aéré de juillet organisé par Familles Rurales de Chailland.

Aussi, avant de confirmer le renouvellement de notre adhésion en 2018, des contacts ont été pris pour un accueil soit auprès de l'Association «Ça Coule de Source » à Port-Brillet soit auprès de la commune de Saint-Pierre-la-Cour.

En fonction des retours le Conseil Municipal à l'unanimité serait favorable à ne pas reconduire la convention d'accueil avec Chailland.

<b>QUESTION 6</b>	<b>TRAVAUX AMENAGEMENT CHEMIN DE RANDONNEE ROUTE DE VITRE</b>
-------------------	---

Sur proposition de Michel BOUILLON, responsable « chemins de randonnées » et afin de permettre l'utilisation de la bande de terrain achetée entre la Haute Equerre et la Maison Neuve lors de la manifestation du brevet des randonneurs le 1<sup>er</sup> mai, le Conseil Municipal valide le devis de BGTP à 1 752 € TTC pour l'arrachage des souches, reprofilage, nettoyage du talus et remblaiement en GNT puis réalisation d'un pont équipé de tête de sécurité.

<b>INFORMATIONS</b>	
---------------------	--

-Travaux Pôle Enfance

Les marchés de travaux ont été signés et notifiés auprès des entreprises. Les travaux de démolition devraient commencer d'ici mi-février.

-PLUi – rencontre avec les entreprises installées en campagne

Une rencontre avec les entreprises implantées en campagne a eu lieu vendredi 9 février afin de connaître et de prendre en compte s'il y a lieu leur évolution à court, moyen, voire à 10/12 ans et solliciter un zonage en STECAL (secteur de taille et de capacité limitées).

-Bureau Communautaire « Préparation du processus de fusion Loiron-Laval Agglo »

Intention de préparation d'une charte de territoire pour préciser les compétences, services et fonctionnements qu'il conviendrait de conserver

Une rencontre avec Monsieur ZOCCHETTO, Président de Laval Agglo et Monsieur THOMAS, Directeur Général des Services le 9 Février a permis d'en échanger et notamment évoquer les engagements financiers de la CCPL pour le cinéma et la ritournelle

-Brevet 1er mai et Manifestation Mayenne Liberty Festival

Point par Michel BOUILLON sur l'avancement de l'organisation

Brevet 1<sup>er</sup> mai : Bénévoles et mise en place reconnaissance des chemins

Mayenne Liberty Festival :

Définition du site, les entrées, les parkings, besoin en toilettes sèches, conteneurs poubelles etc...

Prochain Conseil Municipal le lundi 12 Mars 2018

Séance levée à 22 h 45 mn